

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
BASSANNE - DROPT - GARONNE**

**RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX
ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS 2023
DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

The background is a light blue gradient with several realistic water bubbles of various sizes scattered across the top and bottom edges. The bubbles have highlights and shadows, giving them a 3D effect.

RPQS EAU POTABLE

Exercice 2023

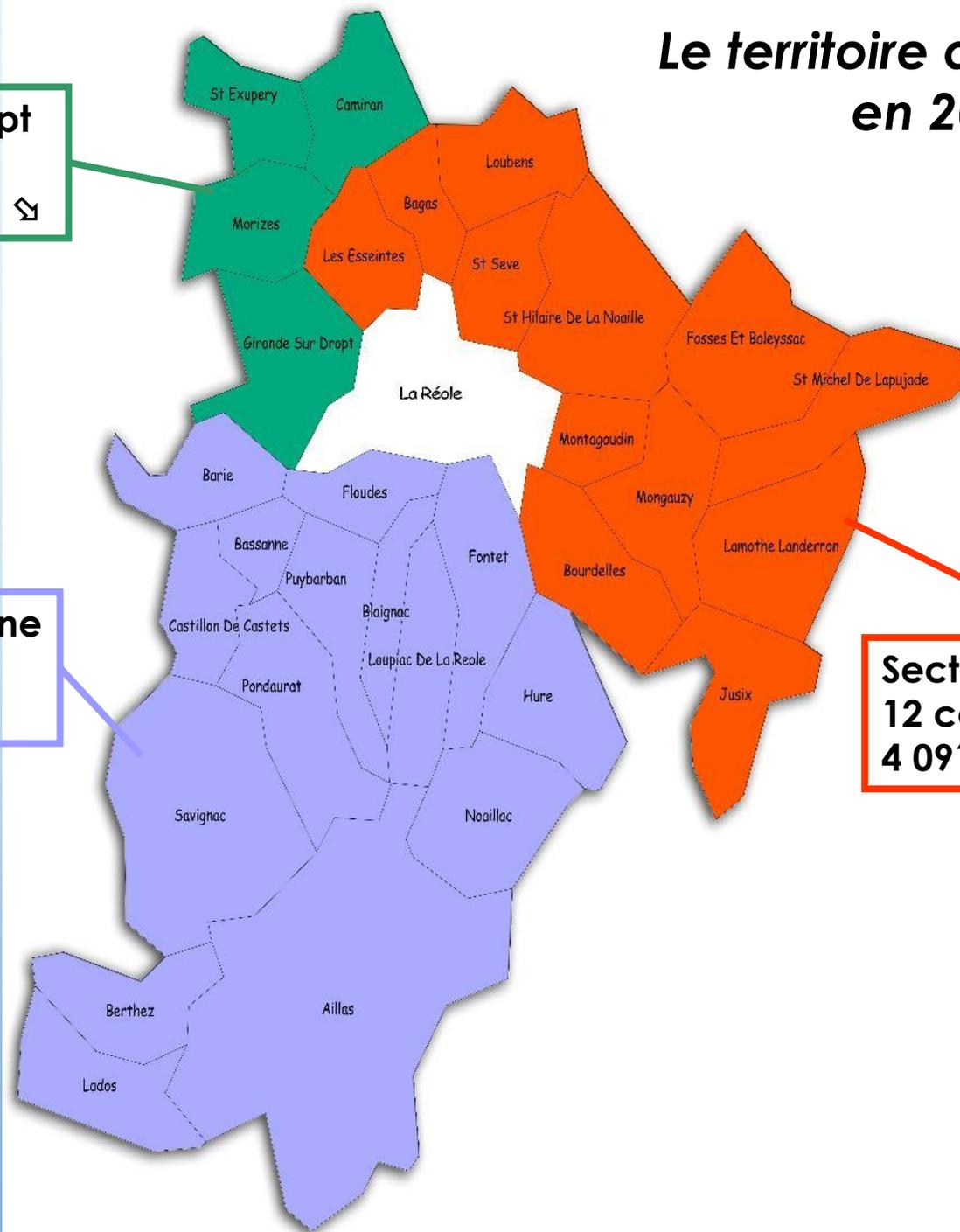
Le territoire du Syndicat en 2023

31 communes
12 984 habitants ↗

Secteur du Dropt
4 communes
2 481 habitants ↗

Secteur de Bassanne
15 communes
6 412 habitants ↗

Secteur de Mongauzy
12 communes
4 091 habitants ↗



Le contexte depuis le 1^{er} juillet 2018

**Contrat d'affermage
Veolia Eau**

**Entré en vigueur le 01.09.17
sur Bassanne et Mongauzy**

Étendu au Dropt à compter du 01.07.18

**Durée du contrat : 8 ans
Échéance du contrat : 31 décembre 2025**

2 avenants

Production / Distribution de l'eau

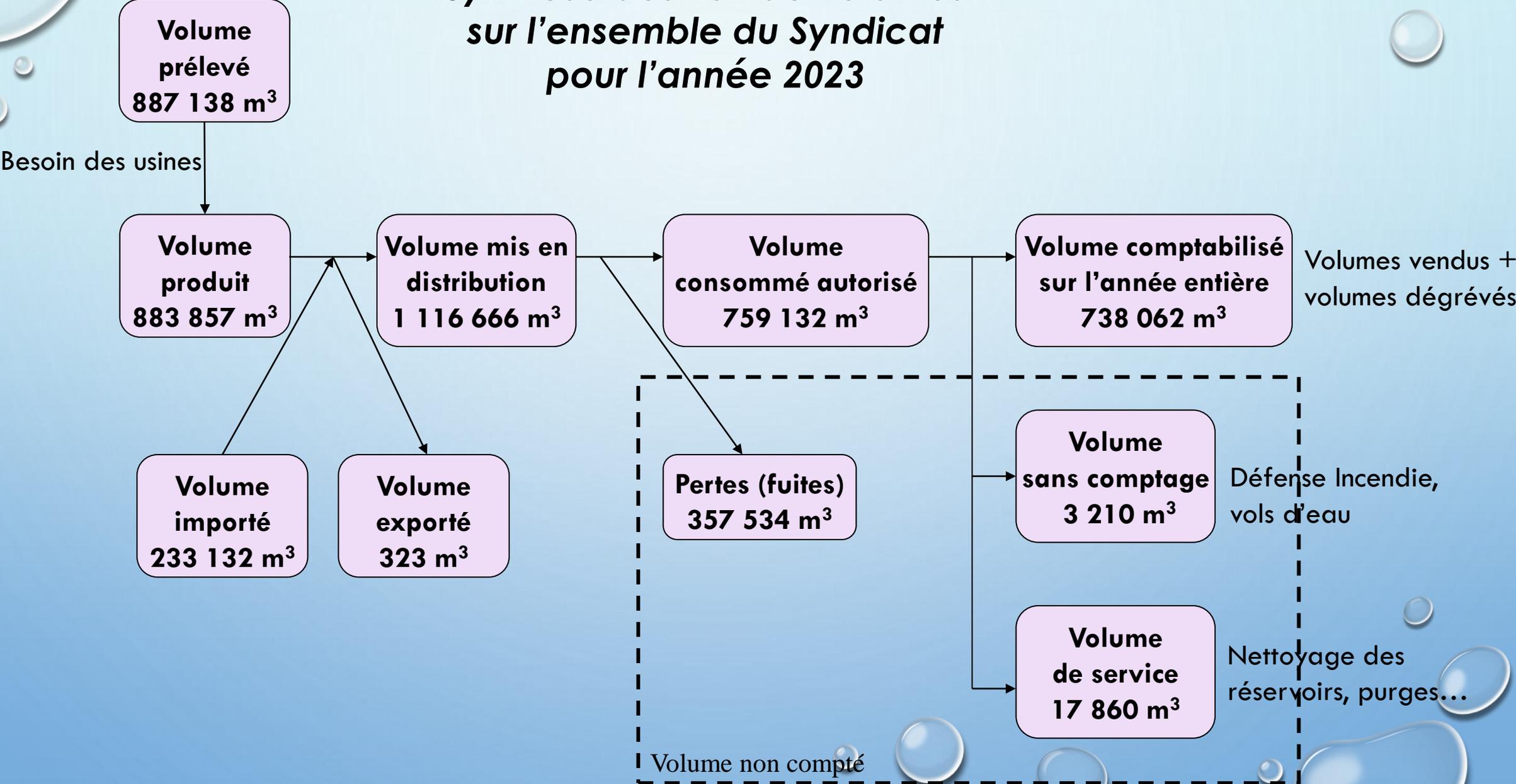
Origine de l'eau

- **Souterraine / Nappe de l'éocène centre pour les forages de Lamothe-Landerron, Mongauzy, Fontet et La Réole qui alimentent le secteur du Dropt**
- **Pas de ressource en propre pour le secteur du Dropt (achat de l'eau à La Réole)**
- **Ressources suffisantes pour couvrir les besoins de la population sur les 3 secteurs**
- **Pas de ressource de secours pour le secteur de Bassanne – Recours à des interconnexions, au nombre de 2 depuis fin 2020**

Production / Distribution de l'eau – Chiffres clés

Secteur	Bassanne	Dropt	Mongauzy	Total / Moyenne	Evolution
Longueur du réseau (km)	269,47	67,46	191,70	528,63	
Nombre de branchements	2 545	1 266	1 667	5 478	+ 0,6 %
Nombre de branchements / km	9,4	18,8	8,7	10,4	
Nombre de clients ou abonnés	3 063	1 265	2 007	6 335	+ 1,2 %
Volumes prélevés (m ³)	566 862 (- 6,2 %)	Non communiqué	320 276 (- 12,6 %)	887 138	- 8,6 %
Autorisation annuelle de prélèvement (m ³)				910 000	
Volumes achetés ou importés (m ³)	1 037	232 095 (- 3,2 %)	0	233 132	
Volumes vendus ou exportés (m ³)	0	0	323	323	

Synthèse des flux de volumes sur l'ensemble du Syndicat pour l'année 2023



Production / Distribution de l'eau – Chiffres clés

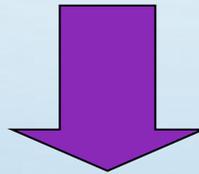
Secteur	Bassanne	Dropt	Mongauzy	Total
Nb de fuites réparées :				282 (297 en 2022)
Sur canalisations :	48	24	27	
Sur branchements :	84	11	25	
Rendement du réseau (en %)	67,7 63,9 en 2022 68,02 en 2021	61,7 65,2 en 2022 66,25 en 2021	73,1 60,4 en 2022 71,28 en 2021	68 63,1 en 2022 68,6 en 2021
Obligation de performance : rendement Grenelle = $65 + 0,2 \times \text{ILC}$	65,78 Respecté	66,16 Non respecté	65,67 Respecté	65,79 Respecté
ILP = Indice Linéaire de Pertes en réseau	1,86 2,22 en 2022 1,83 en 2021	3,61 3,39 en 2022 2,95 en 2021	1,23 2,03 en 2022 1,39 en 2021	1,85 2,3 en 2022 1,82 en 2021
Indice de sectorisation	100 %	100 %	100 %	
Taux moyen de renouvellement des réseaux (sur 5 ans)	0,25 %	0,84 %	0,05 %	0,25 %

Qualité de l'eau

Un double contrôle :

Contrôle sanitaire officiel, effectué par l'ARS (Agence Régionale de Santé)

Programme de surveillance à l'initiative du délégataire dans le cadre d'un auto-contrôle



Pour l'année 2023

Bassanne / Dropt / Mongauzy

100 % des analyses bactériologiques et 100 % des analyses physico-chimiques conformes pour l'ARS en limites de qualité

Toutes les infos sur la qualité de l'eau dans votre commune sur :

www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable

Prix du service

Un tarif unique depuis le 1^{er} juillet 2018 sur l'ensemble du Syndicat

Secteur	Bassanne / Dropt / Mongauzy	
Prix du m ³ d'eau au 1 ^{er} janvier 2024 (pour une consommation de 120 m ³)	2,51	
Evolution / au 1 ^{er} janvier 2023	+ 2,57 %	
Répartition du prix de l'eau pour 120 m ³ au 1 ^{er} janvier 2024		
Part fixe du délégataire (en € HT)	55,86	
Part variable du délégataire (en € HT)	61,50	117,36
Part fixe du Syndicat (en € HT)	37	
Part variable du Syndicat (en € HT)	78,84	115,84
Part Agence de l'eau Adour-Garonne (en € HT)	52,20	

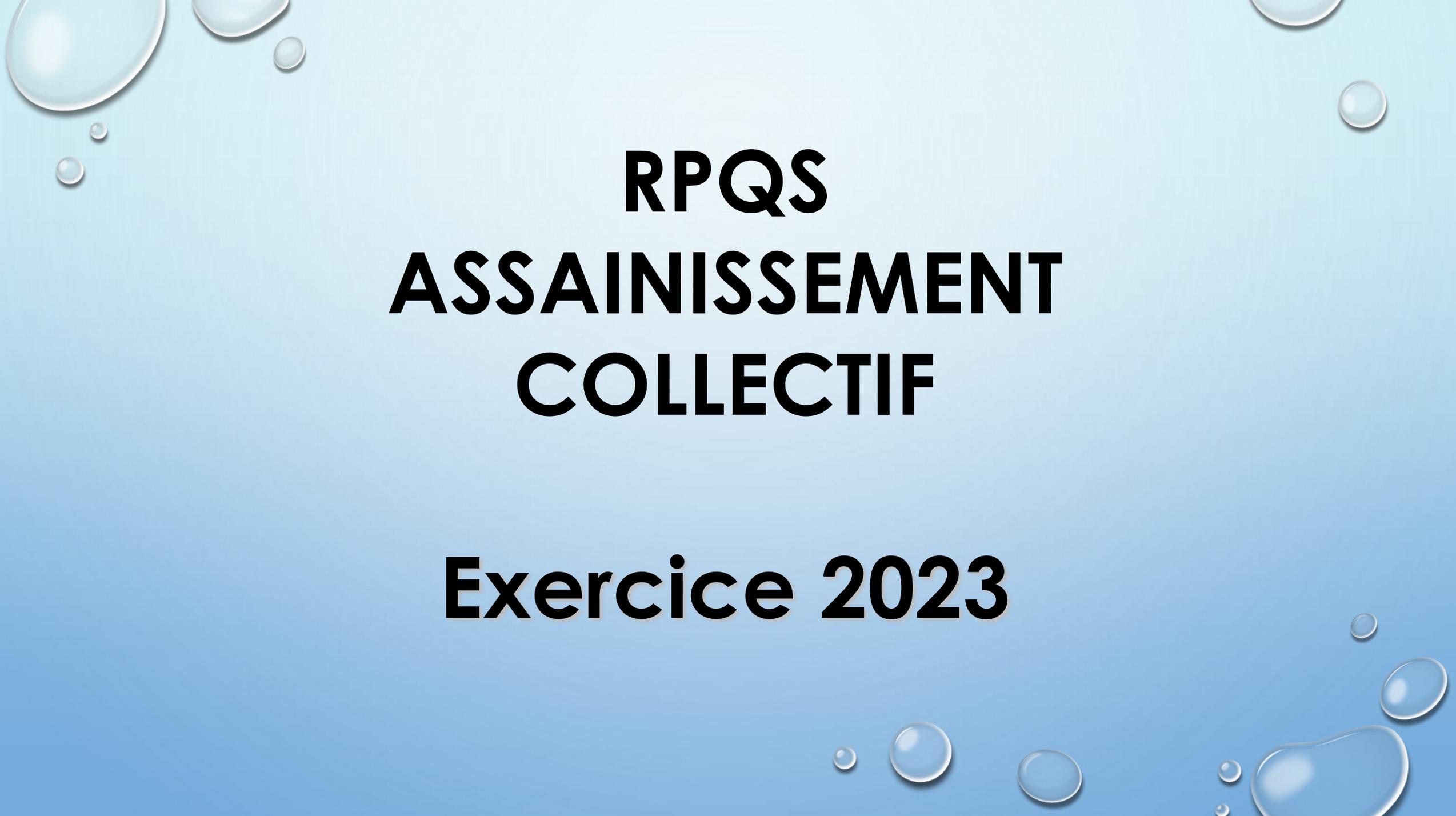
Indicateurs financiers – Chiffres clés

Recettes du service pour l'ensemble du contrat :

		Evolution / 2022
Produits du service en € HT :	1 944 368	+ 5,08 %
Dont Recette totale facturée pour le Syndicat en € HT (surtaxe) :	692 512	+ 1,96 %
Dont Recette totale facturée pour le délégataire en € HT (part fermier) :	782 264	+ 13,5 %
Dont Recette totale facturée pour les organismes publics (Agence de l'eau : redevance pollution et prélèvement) en € HT	300 464	- 0,37 %
Charges liées au contrat	2 214 225	+ 11,81 %
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente :	1,70 %	2,85 % en 2022
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (€ HT)	2 922	

Etat de la dette

		Annuités versées en 2023			Durée d'extinction de la dette : 1,04 an
	Capital restant dû au 31/12/2023	Capital	Intérêts	Total	
Bassanne	342 798,98 €	25 188,55 €	6 192,26 €	31 380,81 €	
Dropt	57 106,66 €	16 546,76 €	2 904,35 €	19 451,11 €	
Mongauzy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total	399 905,64 €	41 735,31 €	9 096,61 €	50 831,92 €	

The background is a light blue gradient with several realistic water bubbles of various sizes scattered around the edges. The bubbles have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance.

RPQS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exercice 2023

Le contexte depuis le 1^{er} janvier 2021

**Le service a été repris en régie sur les 3 secteurs du Syndicat.
L'exploitant de l'ensemble du service est la Régie de La Réole en vertu d'une convention de coopération entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et dont l'échéance maximale est fixée au 31 décembre 2025.
Au 31/12/2023, 2 avenants sont venus modifier cette convention.**

Bassanne

Communes concernées : 7

Dropt

Commune concernée : 1

Mongauzy

Communes concernées : 2

Collecte / Transports des eaux usées – Chiffres clés

Secteur	Bassanne	Dropt	Mongauzy	Syndicat
Linéaire de réseaux séparatifs	Aillas, Berthez, Fontet/Hure, Pondaurat/ Puybarban / Savignac (1 150 ml 912 gravitaire + 238 refoulement) : 19 461 ml	Gironde 12 889 ml (dont 6,167 km de sous-vide)	Lamothe/ Mongauzy 11 333 ml	43,683 km =
Nombre de postes de relevage (PR)	13	2 + 1 centrale à vide	3	18 + 1 centrale à vide
Nombre de branchements	595 ↗	507 =	310 ↗	1 412 1 405 en 2022
Nombre de clients ou abonnés	491 (abonnés-raccordés)	510	378	1 379 1 329 en 2022

Traitement des eaux usées – Chiffres clés

Secteur	Bassanne	Dropt	Mongauzy
Type des stations	Aillas, Fontet, Pondaurat, Savignac : filtres plantés de roseaux	La Réole : boues activées	Lamothe-Landerron : lagunage aéré
Capacité des stations (en EH)	Aillas : 450 Fontet : 1 000 → 500 Pondaurat : 700 → 350 Savignac : 250 → 187,5	12 000	900
Taux d'utilisation (en %) par rapport à la charge hydraulique, la DBO ₅ ou en EH	Aillas : 54 (année 2022) Fontet : 44 Pondaurat : 29		83
Nombre de bilan d'autosurveillance	Aillas, Savignac 1 tous les 2 ans Fontet, Pondaurat : 1 / an		1 / an
Conformité des rejets	100 %		100 %
Milieu récepteur	Aillas / Pondaurat / Savignac : La Bassanne Fontet : La Garonne	La Garonne	Le Médier
Quantité de boues produites ou évacuées	0		0

Indicateurs financiers – Chiffres clés

Recettes / Dépenses du service :

	Secteur de Bassanne	Secteur du Dropt	Secteur de Mongauzy
Assiette de facturation = Volumes d'eaux assainies facturés (en m³) :	47 925	59 512	56 204
	40 257 en 2022 38 425 en 2021	56 039 en 2022 53 582 en 2021	34 310 en 2022 32 463 en 2021
Produits du service en € HT : (PFAC ; recettes liées à la facturation du service ; contrôles de branchement) :	419 475		
	384 375 en 2022 398 080 en 2021		
dont Recette facturée pour le Syndicat en € HT (surtaxe) :	336 088		
	299 470 en 2022 333 000 en 2021		
dont Recette totale facturée pour le délégataire en € HT (part exploitant)	0	0	0
Charges du service (en € HT) :	230 474 € à la charge du Syndicat (- 3 % / 2022) dont :		
	Convention de coopération : 44 236		
	Déversement effluents de Gironde sur La Réole : 56 084		
	Déversement effluents de Berthez sur Auros : 5 772		
	Entretien espaces verts + lits plantés : 8 741		
	Curage réseaux et branchements : 18 881		
	Eau + électricité + téléphonie : 59 252 (+ 19 % / 2022)		
	Autosurveillance + assistance technique Satese : 4 968		

Indicateurs financiers – Chiffres clés

Etat de la dette

		Annuités versées en 2023		
	Capital restant dû au 31/12/2023	Capital	Intérêts	Total
Bassanne	2 069 289,98 €	154 745,07 €	76 296,10 €	231 041,17 €
Dropt	548 750,29 €	31 640,94 €	18 837,87 €	50 478,81 €
Mongauzy	107 501,39 €	12 370,73 €	1 233,19 €	13 603,92 €
Total	2 725 541,66 €	198 756,74 €	96 367,16 €	295 123,90 €

Prix du service

Secteur	Bassanne	Dropt	Mongauzy
Prix du m ³ d'eau au 1 ^{er} janvier 2024 (pour une consommation de 120 m ³)	3,465	3,44	2,27
Evolution / au 1 ^{er} janvier 2023	+ 0 %	+ 0 %	+ 0 %
Répartition du prix de l'eau pour 120 m³ au 1^{er} janvier 2024			
Part du délégataire (en € HT)	0	0	0
Part fixe du Syndicat (en € HT)	150	0	60
Part variable du Syndicat (en € HT)	198	345,38	157,63
Part Agence de l'eau (en € HT)	30	30	30

**Prix du service pour les abonnés à l'eau
potable et à l'assainissement collectif
au 01/01/2024**

Secteur	Bassanne	Dropt	Mongauzy
Prix TTC pour 120 m³ d'eau potable et d'eau assainie	716,90 709,36 au 01.01.23	714,02 706,48 au 01.01.23	573,49 565,95 au 01.01.23
Prix du m³ d'eau potable et d'eau assainie (pour une consommation de 120 m³)	5,97 5,91 au 01.01.23	5,95 5,89 au 01.01.23	4,78 4,72 au 01.01.23
Evolution / au 1^{er} janvier 2023	+ 1 %	+ 1 %	+ 1,3 %



RPQS
ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Exercice 2023

MODE DE GESTION ET TERRITOIRE DESSERVI

Le service est exploité en **Régie simple**.

Le service emploie deux agents techniques à temps complet.

La fréquence du contrôle périodique est fixée à **8 ans**, jusqu'au 31.12.2030.

Le service dessert 9 404 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 12 650.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) **est de 74 % au 31/12/2023**.

Le nombre d'installations, contrôlées ou non encore contrôlées, situées sur le territoire du SPANC, est de 4 420.

Le nombre d'installations contrôlées depuis la création du service est de 4 013.

Commune	Nombre d'habitants	Nombre d'installations totales	Nombre d'installations déjà contrôlées
Aillas	854	283	267
Bagas	302	126	121
Barie	294	137	128
Bassanne	133	65	56
Berthez	279	93	88
Blaignac	295	143	139
Bourdelles	94	60	36
Camiran	418	229	215
Floudes	114	46	42
Fontet	788	251	235
Fosses et Baleyssac	234	92	75
Gironde-sur-Dropt	1 345	130	123
Hure	564	178	173
Jusix	102	56	36
Lados	176	79	75
Lamothe-Landerron	1 153	306	225
Les Esseintes	248	118	113
Loubens	317	145	139
Loupiac	528	208	200
Mongauzy	605	162	140
Montagoudin	180	81	74
Morizes	547	242	222
Noaillac	524	223	213
Pondaurat	464	163	154
Puybarban	422	129	120
St Exupéry	171	78	75
St Hilaire de la Noaille	384	176	161
St Michel de Lapujade	221	115	107
St Seve	251	104	72
Savignac	643	202	189
Total	12 650	4 420	4 013

INDICE DE MISE EN ŒUVRE DU SERVICE

		Exercice 2022	Exercice 2023
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
20 pts	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20 pts	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30 pts	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30 pts	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
10 pts	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20 pts	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10 pts	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non

L'indice de mise en œuvre du service pour l'année 2023 est de 100 (100 en 2022).

ACTIVITE 2023

- 571 installations existantes ont fait l'objet d'un contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien principalement sur les communes de HURE, LES ESSEINTES, PUYBARBAN, SAINT HILAIRE DE LA NOAILLE, SAINT MICHEL DE LAPUJADE, SAINT EXUPERY ;
- 68 installations existantes ont fait l'objet d'un contrôle de fonctionnement et d'entretien dans le cadre d'une vente du logement ;
- 75 installations nouvelles ont fait l'objet d'un examen préalable de la conception dont 63 dans le cadre d'une réhabilitation ;
- 72 installations nouvelles ont fait l'objet d'une vérification de l'exécution des travaux, dont 49 dans le cadre d'une réhabilitation ;
- 73 tests de perméabilité ont été réalisés.

ACTIVITE 2023

Acquisition d'un appareil de détection de voile de boue COMETEC



LES TARFIS

Tarifs	Au 01/01/2024
Compétences obligatoires	
Tarif du contrôle de conception des installations neuves en €	150
Tarif du contrôle de réalisation des installations neuves en €	50
Tarif du contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations existantes en €	124,80
Tarif du contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations existantes dans le cadre de vente en €	125
Compétences facultatives	
Sans objet.	

La délibération du 12/12/2022 effective à compter du 01/01/2023 fixe les tarifs du service.

DEPENSES ET RECETTES

RECETTES	Exercice 2022	Exercice 2023
	Collectivité	Collectivité
Facturation du service obligatoire en € (redevances)	78 635	90 389
Produits exceptionnels		
TOTAL en €	78 635	90 389

DEPENSES	Exercice 2022	Exercice 2023
	Collectivité	Collectivité
Charges à caractère général dont charges de personnel en €	91 989	94 220
Charges exceptionnelles €	100	100
Opération d'ordre en section	3 647	3 649
Dotation aux provisions et dépréciations		31 974
TOTAL en €	95 736	129 943

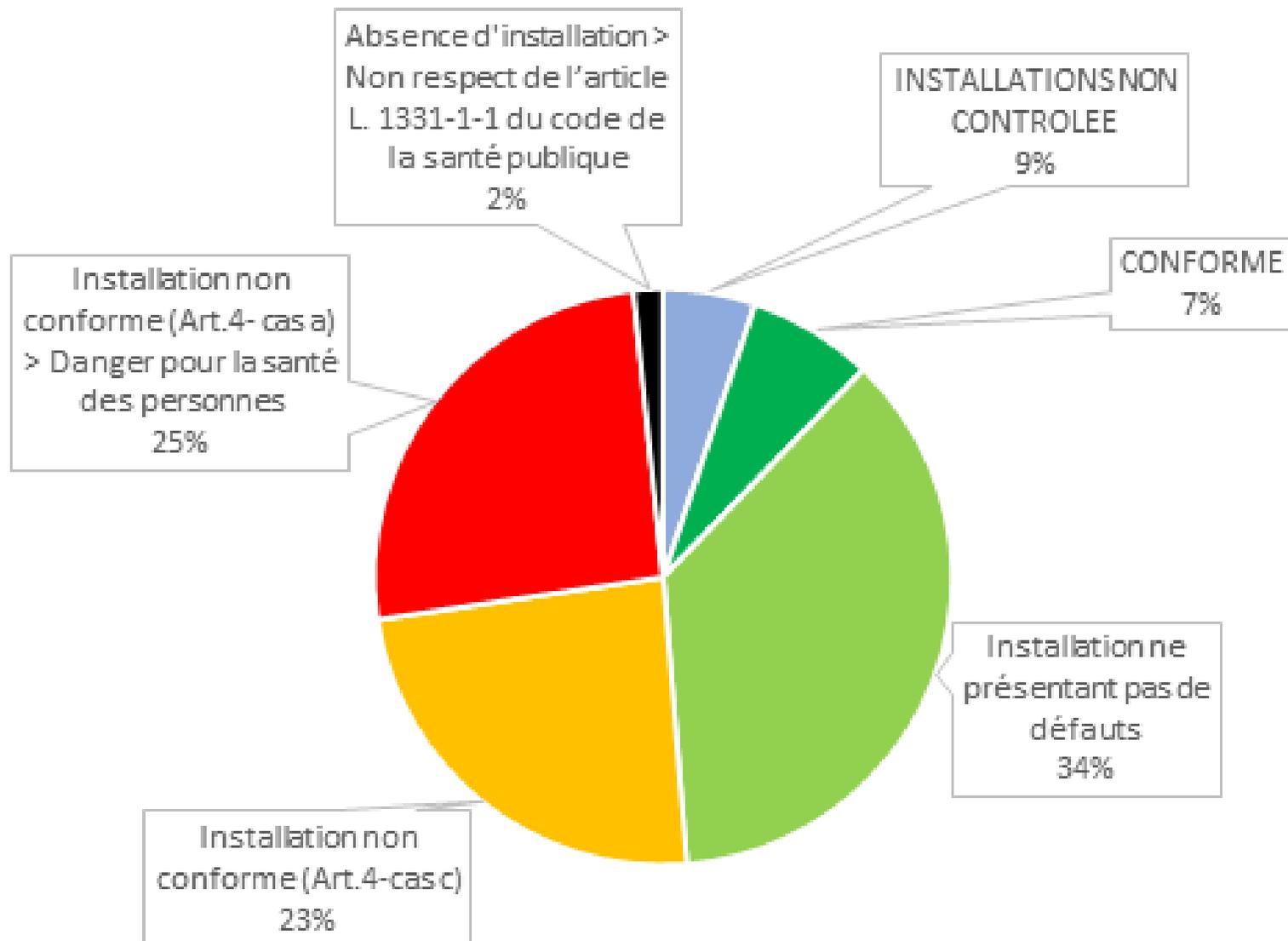
DEPENSES ET RECETTES

RESULTAT CUMULE	2022	2023
Recettes – Dépenses	- 17 101 €	- 39 554 €
<i>Reports N-1</i>	+ 159 770 €	+ 142 669 €
Solde d'exécution	+ 142 669 €	+ 103 115 €

TAUX DE CONFORMITE

	Exercice 2023
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	1 632
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	4 013
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1 328
Taux de conformité en %	72,8

Etat général du parc ANC



COMMENT AMELIORER LES SITUATIONS

- Porter une attention particulière aux situations les plus problématiques : absence d'installation, rejet au domaine public ...
- Mise en œuvre des pénalités (quadruplement de la redevance de contrôle)
- Pouvoirs de police du Maire (mise en demeure, PV d'infraction, astreintes ...)
- Aides financières : EcoPTZ, ANAH, Caisses de retraite, CD33 ...

Aides individuelles allouées par le CD33 depuis 2019 :

Propriétaires	Montant aide	Montant travaux HT
73	301 372 €	728 080 €

- aide moyenne de 4 128 € par propriétaire (41%) pour un montant de travaux moyen de 9 974 € HT.
- 35 propriétaires aux revenus très modestes ont bénéficié d'une aide plafond de 5 000 €.
- travaux réalisés principalement par des artisans locaux.